



37^{ème} RALLYE DE PICARDIE

18 et 19 NOVEMBRE 2017

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Le 1 ^{er} Octobre 2017
Ouverture des engagements	Le 1 ^{er} Octobre 2017
Clôture des engagements	Le 6 Novembre 2017 à minuit (<i>cachet de poste faisant foi</i>)
Parution du Road-Book	Vendredi 10 Novembre 2017
Reconnaisances	Dimanche 12 et Samedi 18 Novembre 2017 de 9h00 à 18h00
Vérifications administratives	A la salle des fêtes rue Saint Denis à Airaines : Le samedi 18 Novembre 2017 de 16h00 à 20h30
Vérifications techniques	Place du Commandant Seymour à Airaines Le samedi 18 Novembre 2017 de 16h30 à 21h00
Mise en Parc fermé	Aussitôt après les vérifications techniques
1 ^{ère} réunion du collège des commissaires sportifs	Le samedi 18 Novembre à 19h00 au PC Course, Hôtel de Ville d'Airaines
Publication de la liste des équipages autorisés	Le Samedi 18 Novembre à 22h00 au Tableau d'affichage Officiel
Publication des heures et ordre des départs	Le Samedi 18 Novembre à 22h00 au tableau d'affichage Officiel
Départ de la 1 ^{ère} étape	Le dimanche 19 Novembre 2017 à 10h30 Place du Commandant Seymour à Airaines
Arrivée du Rallye	Le 19 Novembre 2017 à 15h17 Place du Commandant Seymour à Airaines
Affichage du classement provisoire	30 minutes au plus tard après l'arrivée de la dernière voiture au dernier CH
Affichage du classement officiel définitif	30 minutes après l'affichage du classement provisoire
Vérifications techniques finales	Dès l'arrivée à Renault Garage MILLE 33 avenue du Général Leclerc à Airaines
Remise des coupes	Sur le podium, Place du Commandant Seymour à Airaines, au fil des arrivées

LIEUX :

Distribution des Road-Book	. Le dimanche 12 Novembre 2017 De 8h30 à 12h00 et 13h30 à 16h00 Au restaurant de la Gare rue Colin à Airaines . Le samedi 18 Novembre 2017 De 8h30 à 12h00 à la salle des fêtes rue Saint Denis à Airaines
Vérifications administratives	Salle des Fêtes rue Saint Denis à Airaines
Vérifications techniques	Place du Commandant Seymour à Airaines
PC Course	Mairie d'Airaines 8 place du 53 ^{ème} R.I.C.M.S
Collège des commissaires	Mairie d'Airaines 8 place du 53 ^{ème} R.I.C.M.S
Tableau d'affichage officiel	Salle des Fêtes rue Saint Denis à Airaines
Parc fermé de départ et d'arrivée	Place du Commandant Seymour à Airaines
Parc d'assistance	Rue du Paquet Greux et sur la D936 du n° 20 au n° 1 de la rue du 11 novembre à Airaines

ARTICLE 1P. ORGANISATION

L'Association Sportive Automobile de Picardie organise les 18 et 19 Novembre 2017, une épreuve d'endurance et de régularité intitulée

37^{ème} RALLYE DE PICARDIE

Le présent règlement a été enregistré par la Ligue du Sport Automobile des Hauts de France le 12.08.17 sous le numéro 3117 et par la FFSA sous le permis d'organiser numéro 775 en date du 12.08.17

Comité d'Organisation

Président	LENGLET Jean-Pierre
Vice-Président	MISSWALD Jean
Trésorière	DENIS BOISSEL Florence
Trésorier Adjoint	NOLLET Jean-José
Secrétaire	LENGLET Isabelle
Secrétaire Adjointe	NOLLET Marie-Josée
Membres	COUEDON Sylvain DENIS Eric LEJEUNE Pascal MARILLIER Jean-Pierre
Secrétariat	ASA DE PICARDIE 63 rue des Chanoines 80310 Picquigny Tél. 06 19 74 74 40 Mail : lenglet_jean-pierre@orange.fr Site : http://bandit12lc.free.fr/ASAPicardie
Permanence pendant le Rallye	Salle des Fêtes rue Saint Denis à Airaines Le Samedi 18 Novembre de 16h00 à 22h00 Le dimanche 19 Novembre de 9h00 à 16h00

Organisateur technique

Nom : ASA DE PICARDIE
Adresse : 63 rue des Chanoines
80310 PICQUIGNY
Tél. : 06 03 21 24 17
Mail : lenglet_jean-pierre@orange.fr

1.1P. OFFICIELS

Observateur de la ligue	François LANGLET	1559	01.02
Président du collège des commissaires sportifs	Jean-Jacques HUBER	10866	03.23
Membres du collège des commissaires sportifs	Martine PICHELIN	18416	01.11
	Jean-François ROUSSELLE	2589	01.12
Directeur de course	Jean-Marc ROGER	3257	01.14
Directeur de course adjoint	Michael LACHERE	58237	01.12
Adjoints a la direction de course PC	Colette LEOBET	7042	01.08
	Valérie DIEBOLT	12431	01.14
Adjoints à la direction de course sur les ES	Olivier GARROU	4310	01.02
	Patrick JOVE	128187	01.14
Médecin Chef	Rachid DRIS	135484	01.14
Adjoint à la direction de course voiture Tricolore	François LANGLET	1559	01.02
	Daniel DESCAMPS	221662	01.14
Adjoint à la direction de course voiture 00	Gilles HAVET	79520	01.88
	Pascal POINSENET	8910	03.25
Voiture Autorité	Jean-Paul MAILLARD	58	01.12
	Jean-Pierre LENGLET	179793	01.08
Voiture Damier	Yves BLANPAIN	197446	01.02
	Anne Catherine VIEHE	11415	01.02
Commissaire technique responsable	Alain LHEUREUX	4031	01.12
	Yoann DESCAMPS (samedi)	22363	01.16
	Jean-Michel DESSE	5538	01.12
	François GODET	173824	01.12
	Michel LEBEAU	8842	01.01
	Bernard POTTIER	5010	01.12
Commissaires techniques	Régis THILMANY	110645	01.11
	Aurélien FERNANDES	6743	01.02
	Claudine LEMARCHAND	1459	01.15
Secrétaire	Isabelle LENGLET	219808	01.08
Responsable de la Presse	Jean-Pierre MARILLIER	153994	01.08
Classements informatique et liaisons radios	Ligue des Hauts de FRANCE, Sébastien DUFRENNE		
Classements informatique	Jean-Philippe BACQ	5147	01.02
Juges de faits	Hubert GUYOT	137484	13.03
	José LOUIS	189661	01.01

1.2P. ELIGIBILITE

Le 37^{ème} Rallye de Picardie compte pour la **coupe de France des Rallyes 2018 coefficient 2**, pour le championnat des rallyes de la ligue du sport automobile des Hauts de FRANCE 2017 et du championnat de l'ASA de Picardie 2017 (Pilotes et copilotes).

1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés seront convoqués pour les vérifications administratives qui auront lieu, selon les horaires individuels publiés sur le site internet de l'organisation (<http://bandit12lc.free.fr/ASAPicardie>) et qui auront lieu le 18 Novembre 2017 entre 16h00 et 20h30 à la salle des fêtes, rue Saint Denis à Airaines.

Les vérifications techniques auront lieu 30 minutes après la fin des vérifications administratives à Airaines, Place du Commandant Seymour.

Les vérifications finales seront effectuées : Renault Garage MILLE 33 avenue du Général Leclerc à Airaines.
Le Taux horaire de la main d'œuvre est fixé 60 € TTC

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Conforme au règlement standard FFSA

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT – INSCRIPTIONS

3.1.5P. Toute personne qui désire participer au 37^{ème} Rallye de Picardie doit adresser au secrétariat du rallye la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le 6 Novembre 2017 à minuit – cachet de la poste faisant foi - à l'adresse suivante : **63 rue des Chanolnes 80310 PICQUIGNY** ou par mail : **lenglet_jean-pierre@orange.fr** mais dans ce cas la demande d'engagement ne sera prise en compte qu'à réception du montant des droits d'engagements.

3.1.10P. Le nombre des engagés est fixé à **120** voitures maximum.

3.1.11.1P. Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : **295€ +5€ soit 300€ au total**
- sans la publicité facultative des organisateurs : **590€ + 5€ soit 595€ au total**
- **La somme de 5€ est exclusivement** affectée aux challenges récompensant les commissaires de la ligue du sport automobile des Hauts de FRANCE.

En cas d'interruption du rallye, les droits d'engagement seront définitivement acquis par l'organisateur dès lors que le départ de la voiture Tricolore a été donné.

Tout concurrent forfait avant le samedi 11 novembre 2017 à minuit sera intégralement remboursé.

Entre cette date et le début des vérifications, il sera fait une retenue de **90€**. L'engagement sera ensuite acquis à l'organisateur.

Les forfaits après le samedi 11 novembre 2017 pour cas de force majeure seront à l'appréciation du comité d'organisation.

Les forfaits doivent être déclarés obligatoirement par écrit (lettre ou mail)

3.1.12P. La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du **montant des droits d'engagement**, ainsi que de la **photocopie des documents suivants** :

- Permis de conduire et licence du Pilote et du co-pilote
- 1^{ère} page de la fiche d'homologation du véhicule.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement standard FFSA.

L'assistance sera autorisée dans le parc d'assistance situé dans la rue du Paquet et sur la D936 du n° 20 au n° 1 de la rue du 11 novembre à Airaines.

Deux véhicules d'assistance par concurrent (un fourgon et un véhicule léger) seront autorisés dans le parc d'assistance. Ils seront identifiés par un autocollant obligatoirement collé sur le pare-brise.

Chaque concurrent est responsable de son équipe d'accompagnement et d'assistance.

Les plateaux et remorques devront être stationnés dans le parc d'assistance (*plan en annexe dans le road book*).

4.3.2.3P. Limitation de changements de pièces

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 5P. PUBLICITE

La publicité collective obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif ou un communiqué au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. DESCRIPTION

Le 37^{ème} Rallye de Picardie représente un parcours de 88,300 kms.

Il est divisé en 1 étape et 2 sections.

Il comporte 4 épreuves spéciales (2 différentes) d'une longueur totale de 39,800 kms.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 & 3	CROQUOISON - SOUVENIR BERNARD GAJEK	14,400 Kms	x 2	soit 28,800 Kms
ES 2 & 4	DROMESNIL - SOUVENIR GEORGES COLIN	5,500 Kms	x 2	soit 11,000 kms

L'itinéraire horaire figure dans l'annexe "Itinéraire".

6.2P. RECONNAISSANCES

Conforme au règlement standard FFSA.

6.2.6P. Les reconnaissances auront lieu :

ES 1 & 3	CROQUOISON - SOUVENIR BERNARD GAJEK	Dimanche 12 Novembre 2017 de 9h00 à 18h00 et
ES 2 & 4	DROMESNIL - SOUVENIR GEORGES COLIN	Samedi 18 Novembre 2017 de 9h00 à 18h00

Le nombre maximum de passage autorisé sera de 3.

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DU RALLYE

7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES

7.2.11P. Mettre la couleur des chasubles en adéquation avec les RTS.

Les signes distinctifs des Commissaires sont :

- Commissaire de route : Combinaison ou chasuble orange
- Chef de poste : Chasuble

Le pointage des carnets de bord aux CH et aux éventuels CP, ainsi qu'aux Départs et aux Points Stop, se feront avec l'équipage à bord des voitures. L'équipage est seul responsable de son heure d'entrée dans la zone du contrôle. Cependant, pour les CH et s'il le souhaite, un membre de l'équipage peut se rendre (sans la voiture) à la table de contrôle.

7.7P. ABANDON

En cas d'abandon (sur le routier ou sur une E.S), les concurrents ont l'obligation de prévenir le plus rapidement possible la Direction de Course en utilisant le numéro de téléphone suivant :

03.21.81.47.19

Toute omission sera soumise aux Commissaires Sportifs qui détermineront la sanction à appliquer.

ARTICLE 8P. RECLAMATION - APPEL

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard FFSA.

ARTICLE 10P. PRIX - COUPES

Prix en espèces

Classement		1 ^{er}	2 ^{ème}	3 ^{ème}	4 ^{ème}	5 ^{ème}
Général		295 €	225 €	185 €		
Classes	1 à 3 partants	140 €				
	4 à 5 partants	215 €	145 €			
	6 à 10 partants	225 €	170 €	70 €		
	+ 10 partants	295 €	180 €	140 €	90 €	60 €
Equipage féminin (2 partantes minimum)		140 €				

Si le nombre d'admis au départ est inférieur à 100, le montant des prix sera modifié en proportion du nombre de partants (sauf le classement général) ex : 70 partants = 70% des prix distribués, etc...

Les chèques correspondants à la remise des prix seront expédiés par courrier après l'épreuve.

Pour la remise des prix, les classes suivantes seront regroupées :

- Les classes A7 - A7K - FA7K
- Les classes A6 - FA6 - A6K - FA6K
- Les classes A5 - FA5 - A5K - FA5K
- Les classes N2 et N2S

Il sera distribué les coupes suivantes :

- Une coupe aux 3 premiers du scratch
- Au premier de chaque classe
- Une coupe récompensera un commissaire sur chaque ES

La remise des coupes aura lieu sur le podium, au fil des arrivées